

Bulletin technique des Chambres d'Agriculture du Bas-Rhin et du Haut-Rhin

N°29 du 23 octobre 2012 - 3 pages

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE ALSACE

GRANDES CULTURES

FLASH' CULTURES

CEREALES

Attention aux pucerons et aux cicadelles sur les blés précoces

COLZA

Charançons du bourgeon terminal

Désherbage de post-levée

INFO'BIO

Couverts végétaux

CEREALES

Les semis des orges ont parfois été perturbés par les pluies de début octobre et se sont étalés sur une longue période. Sur le réseau d'observation, les premiers semis datent du 20 septembre alors que les derniers semis sont encore en cours. Les parcelles les plus avancées sont au stade début tallage (semis du 20 septembre). Le stade 1 à 2 feuilles est atteint pour les semis de la première semaine d'octobre.
Les semis de blé sont encore en cours, mais certaines parcelles semées dès début octobre ont déjà atteint le stade 1 feuille.
Quelques cas de décolorations liées à des phytotoxicités herbicides sont observés, les orges devenant très claires, voire jaunes.

Pucerons - Cicadelles

Les conditions actuelles sont favorables à l'activité des pucerons vecteurs de la Jaunisse Nanisante de l'Orge et aux cicadelles grises vectrices du virus des pieds chétifs. L'observation de la présence de ces insectes est très difficile à réaliser et ne peut se faire que par temps ensoleillé.
Néanmoins, l'expérience locale nous montre depuis quelques années que les semis très précoces sont souvent touchés, sauf s'ils sont protégés par un traitement adapté de semence.

Préconisation

La surveillance (délicate) des céréales non protégées par le traitement de semence est d'actualité dans toutes les parcelles levées.

COLZA

Charançon du bourgeon terminal

Le vol de charançons du bourgeon terminal, qui a débuté timidement depuis 3 semaines, s'est généralisé sur l'ensemble de la région en fin de semaine dernière. Des insectes sont capturés dans 80 % des pièges du réseau d'épidémiosurveillance du BSV Alsace. Le nombre d'individus piégés varie entre 1 et 230, avec une moyenne par piège actif de 10 charançons.
Le risque est désormais généralisé.

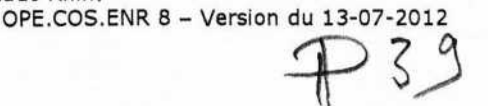
Préconisation

Dans les secteurs qui enregistrent les premières captures seulement cette semaine (cuvettes BSV de Richwiller, Berrwiller Rixheim, Stotzheim, Bossendorf, Durningen, Duntzenheim et Dossenheim), le traitement doit idéalement

CHAMBRE D'AGRICULTURE BAS-RHIN : Alain WEISSENBERGER, Chef de Service
Patrice DENIS - Laurent FRITZINGER - Jean Louis GALAIS - Pierre GEIST - Grégory LEMERCIER – Flavie MABON - Flora OGERON - Patrick ROHRBACHER
CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUT-RHIN : Emmanuel MOLARD, Chef de Service
François ALVES - Jonathan DAHMANI - Benoît GASSMANN - Nicolas JEANNIN - Alfred KLINGHAMMER - Hélène LE BAS

Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin - 2 rue de Rome – BP 30 022 Schiltigheim – 67013 STRASBOURG CEDEX
Chambre d'Agriculture du Haut-Rhin – 11 rue Jean Mermoz – BP 80038 – 68127 STE-CROIX-EN-PLAINE
Directeurs de publication : J.P. BASTIAN & L.WENDLINGER– ISSN : 2101-5406 -

Les Chambres d'Agriculture du Bas-Rhin et du Haut-Rhin sont agréées par le Ministère chargé de l'Agriculture pour leurs activités de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous les numéros d'agrément suivants :
AL 10832 pour la Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin et AL 10833 pour la Chambre d'Agriculture du Haut-Rhin.
OPE.COS.ENR 8 – Version du 13-07-2012



intervenir dans les 8-10 jours, avant les dépôts des œufs dans les plantes.
Dans les zones, où des captures sont enregistrées depuis plusieurs semaines (cuvettes BSV de Magny, Hohengoeft, Willgottheim, Neugartheim, Hunspach et Niederroedern), les femelles sont aujourd'hui aptes à pondre. Dans ces situations, la maîtrise du risque doit intervenir dans les meilleurs délais.

La protection vis-à-vis de ce ravageur est particulièrement importante sur les colzas peu développés ou à densités faibles. Dans ces situations, les plantes pourraient avoir du mal à compenser des dégâts sur les bourgeons terminaux.

Avec les conditions sèches, les herbicides appliqués au semis ont généralement été bien réactivés. Néanmoins dans certaines parcelles, des rattrapages sont parfois nécessaires. Si les possibilités sont faciles à mettre en œuvre contre les graminées, il en est tout autre de la lutte contre les dicotylédones.

Sur repousses de céréales autres graminées :
Les antigraminées foliaires sont efficaces même à des températures faibles et régulières (3-4°). Les conditions d'hygrométrie lors de la pulvérisation, facteurs essentiels de réussite pour ce type de traitement, sont généralement bonnes à cette période. Le tableau suivant récapitule les produits et doses utilisables ; ils sont sélectifs dès le stade cotylédons du colza.

Désherbage de post levée du colza

Spécialités commerciales	Adjuvants	Cibles	Stades		
			3 feuilles	Début tallage	Tallage – Montaison
Stratos	Dash	Annuelles, repousses	1	1	1,2
Pilot / Etamine		Annuelles, repousses	0,7	0,8	1
		Ray grass	1	1,2	1,5
Targa D+ / Léopard 120	Huile 1 l	Annuelles, repousses	0,3	0,4	0,5
		Ray grass	0,5	0,5	0,6
Agil / Ambition	Huile 1 l	Annuelles, repousses	0,4	0,5	0,6
		Ray grass	0,7	0,8	
Fusilade Max		Annuelles, repousses	0,75	1	1,25
		Ray grass	1	1,25	1,5
Vesuve	Huile 1 l	Annuelles, repousses	0,3	0,35	0,4
		Ray grass	0,4	0,5	0,6
Ogive / Centurion 240 EC	Huile 1 l	Annuelles	0,3	0,3	0,4
		Repousses	0,4	0,4	0,4

Contre les dicotylédones, les solutions sont plus hasardeuses, mais les parcelles sales plus rares.
Même si Novall et Springbok peuvent être utilisés en post levée du colza, les adventices sont souvent déjà trop développées pour obtenir une efficacité satisfaisante (action antigerminative). Les produits qui restent utilisables sont :

- ✓ **CENT 7** : Utilisable dès 4-6 feuilles d'un colza en bon état végétatif sur crucifères (sanves et ravenelles) peu développées (< 4 feuilles). Dose d'utilisation : 0,4 l/ha.
- ✓ **LONTREL 100 et Lontrel SG** : Hormone nécessitant des températures douces (12° C minimum). Efficace sur laiterons, séneçons, matricaires et chardon-marie. Dose d'utilisation : de 0,75 à 1 l/ha + huile.
- ✓ **CHRONO** : Utilisable de B4 à B6 à l'automne. Stades jeunes des adventices et températures

douces qui suivent le traitement (10-12°) sont nécessaires à une bonne efficacité. Spectre : gaillet, laiteron, géranium disséqué. Dose d'utilisation : 0,5 à 1 kg/ha.

- ✓ **CALLISTO** : Efficace sur capselle et calépine, un peu moins sur ravenelles et sanves. Dose d'utilisation 0,15 l/ha à partir de 6 feuilles sur colza déjà endurci, puis 0,15 l/ha 2 à 3 semaines plus tard. La sélectivité est limitée, ne pas rajouter d'adjuvants.

ATTENTION AUX TEMPERATURES : les prévisions météorologiques prévoient une chute importante des températures pour samedi et dimanche. Afin d'éviter tout problème de sélectivité, on attendra des conditions plus favorables avant d'envisager une intervention herbicide.

INFO'BIO

Formation sur les couverts végétaux

Les couverts végétaux présentent des atouts indéniables d'un point de vue agronomique et économique.
Programme : choix des espèces en fonction de ses objectifs (fourrage, azote, matière organique,...) et leurs résultats en biomasse, la stratégie des mélanges et leurs aspects pratiques, l'implantation et la destruction (différentes destructions mécaniques) et le bilan agronomique et économique des couverts (NPK, C/N, effet sur le rendement,...).
La seconde partie de l'après-midi sera consacrée à la visite d'une plate-forme d'engrais verts.
Deux lieux et dates vous sont proposés :

- ✓ **Mardi 13 novembre de 9h à 17h à la brasserie de Saint-Pierre**
- ✓ **Mercredi 14 novembre de 9h à 17h à la chambre d'Agriculture d'Altkirch**

Pour vous inscrire, contacter Sébastien LIBBRECHT du Service Formation Emploi au 03.88.17.17.07.

Gérald Huber, conseiller en grandes cultures bio
Tél. 06.07.73.44.32.
g.huber@bas-rhin.chambagri.fr

Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin - 2 rue de Rome – BP 30 022 Schiltigheim – 67013 STRASBOURG CEDEX
Chambre d'Agriculture du Haut-Rhin – 11 rue Jean Mermoz – BP 80038 – 68127 STE-CROIX-EN-PLAINE
Directeurs de publication : J.P. BASTIAN & L.WENDLINGER– ISSN : 2101-5406 -

Les Chambres d'Agriculture du Bas-Rhin et du Haut-Rhin sont agréées par le Ministère chargé de l'Agriculture pour leurs activités de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous les numéros d'agrément suivants :
AL 10832 pour la Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin et AL 10833 pour la Chambre d'Agriculture du Haut-Rhin.
OPE.COS.ENR 8 – Version du 13-07-2012

P40